Affiché
du 27/2/19
Au .....
Le Maire

Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 21 février 2019

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Delphine CHAILLAN, M. Alain COCUAUD, M. Serge CHUDZIK, Mme. Marie-Christine DEAUZE, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Laurent MANUEL, M. Sébastien MOHEN, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO
Absents excusés : Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO et M. Alain Patrick ROY.
M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS.
M. Alain COCUAUD a été élu secrétaire

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants : convention SDE 04 travaux enfouissement réseau télécommunications ; fonds de solidarité pour le logement ; crèche la marelle enchantée Montagnac ; dépense investissements avant le vote du budget. À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour

- **Adoption du compte rendu** de la séance du 23 janvier 2019, à l'unanimité.
- **N° 2019 – 006 : Rapports eau et assainissement, Spanc DLVA 2017 :** Sans observation. Avis favorable pour ces rapports. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2019 – 007- Convention cadre de partenariat avec le CNFPT :** Accord pour cette convention relative à la formation complémentaire concernant les actions de formation continue (stages payants), les dispositifs spécifiques et les publics non cotisants pour 2019. Faire délibération. À l'unanimité.
  Monsieur Gilles Prin-Abeil étant concerné par le sujet ne participe ni au débat ni au vote.
- **N° 2019 – 008- Travaux pour bibliothèque dans local sous la mairie :** Accord pour le devis d'honoraires de Monsieur Gilles Prin-Abeil pour réaliser la déclaration préalable d'un montant de 1 500.00 euros HT. Faire délibération, à l'unanimité ;
  Monsieur Gilles Prin-Abeil revient en séance.
- **Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2019. À l'unanimité
- **Programme ONF 2019 :** l'ONF propose dans le cadre de l'aménagement de la forêt communale l'entretien du périmètre peinture parcelle ONF 12p. Accord à l'unanimité.
- **Repas des plus de soixante ans** : la proposition de l'entreprise aux mille saveurs Xavier Meyere est retenue. À l'unanimité.
- **N° 2019 – 009- Achat véhicule** : Demander la subvention du Fodac au Département 04 la plus élevée pour l'achat d'un véhicule utilitaire. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2019 - 010 – Fonds de Solidarité pour le logement :** Participation pour 2019 de 0,61 € par habitant soit 463.60 €. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2019 - 011 –Crèche la Marelle enchantée :** Dans l'attente de la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF, cette Crèche a besoin d'une avance sur subvention afin qu'elle puisse continuer à fonctionner, Accord pour verser une avance de 4 500 euros. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2019 - 012 – Convention avec le SDE 04 pour les travaux d'enfouissement du réseau de téléphonie rue des Remparts et rue Cayoni** : Accord pour la convention de travaux et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. La participation communale s'élève à 10 478.87 euros à verser au SDE en quatre annuités égales. À l'unanimité. Faire délibération.
- **N° 2019 - 013 – Dépenses d'investissements avant le vote du budget :** Accord pour faire cette délibération afin de payer les frais de notaire concernant l'achat du terrain Coupier. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2019 – 014 : Subventions 2019** : 400 € à l'Association des Parents d'Elèves Roumoules APER, 1500 € au Club Inter-Ages « le Colombier », *(Mme Christine Déauze et Monsieur Sébastien Mohen quittent la salle et ne participent pas au vote de la subvention ci-après)* 5 500 € au Comité des Fêtes de Roumoules *(ils reviennent en séance)*, 200 € à Forme détente vitalité, 1 500 € pour les Festivades à l'association les Ateliers de la Goulotte à Roumoules, 500 € Au Moto Club de Roumoules, 2 000 € à la Coopérative Scolaire de l'École de Roumoules, , 150 € à l'association VOVINAM, , 50 € à l'amicale Cyclotouriste Riézoise, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, *(Mme Christine Déauze sort et ne participe pas au vote de la subvention ci-après)* 50 € au Club de randonnée les Godillots fleuris, *(elle revient en séance)*, 50 € à l'école de ski Riez, 50 € au secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir Français, 50 € à l'Union Nationale des Combattants , 50 € au FNACA *(M. Cocuaud quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après)* 50 € au tennis club Riezois, *(Il revient en séance)*,50 € à l'association Entente Riezoise du Basquet, 50 € à l'association française des scléroses en plaques, 50 € à AFM TELETHON, 50 € à l'A.P.A.J.H, 50 € à Bouchon d'Amour, 50 € à la Ligue contre le Cancer, 50 € à l'Association PERCE-NEIGE, 50 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 50 € au Secours Populaire, 50 € au COOMAID, 50 € à l'association France Rein et 300 € à l'association Poètes des Hautes Terres. Faire délibération. À l'unanimité ;
- **Ville Prudente** : Se renseigner pour un panneau labellisé ville ou village prudent.
- **Lecture d'un courrier** reçu en mairie de la part d'un groupe de citoyens anonymes.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

MAIRIE DE ROUMOULES (Alpes-Hte-Provence)